Les citoyennetés en Amérique latine et dans les Caraïbes de 1804 à nos jours
Journée d'étude pluridisciplinaire

Des premières proclamations d'Indépendance (Haïti en 1804, Venezuela en 1811, Provinces du Rio de la Plata en 1816, etc.) à nos jours, la citoyenneté a connu de multiples transformations à travers la diversité des combats pour l'émancipation menés par les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes. Si ses acceptions et ses pratiques se caractérisent par des évolutions constantes, la citoyenneté peut être généralement définie comme le fait d'être membre d'une communauté politique organisée et constitue l'un des fondements de la légitimité des Etats, de la souveraineté. Elle s'exerce à travers un ensemble de pratiques telles que le vote, les réunions, les associations, l'expression de revendications.

La journée d'études, dans une perspective de longue durée et pluridisciplinaire, vise à étudier l'exercice pratique des citoyennetés et les discours qui s'y attachent, en mettant en regard deux moments décisifs : d'une part l'ère des premières indépendances, de la constitution des Etats-nations et des abolitions de l'esclavage (1804-1860) ; d'autre part le renouveau constitutionnel postérieur à la fin de la guerre froide (années 1990-2000).

La journée d'études aura lieu le 19 mai 2017 à l'ENS de Lyon.

Comité scientifique : Silyane Larcher (CNRS), Georges Lomné (Université Paris-Est Marne-la-vallée), Clément Thibaud (Université de Nantes)

Comité d'organisation : Yoletty Bracho (Université d'Auvergne), Frédéric Spillemaeker (Université de Nantes), Quentin Schwanck (ENS de Lyon)

Les propositions de communication (entre 2000 et 4000 caractères) sont à envoyer avant le 20 mars 2017 aux adresses suivantes :
yolettybracho@gmail.com
fspillemaeker@gmail.com
qnitneu@gmail.com.

Citoyennetés, constitutions, indépendances :

A travers quels processus les constitutions, les discours et les pratiques politiques, ont-ils pris en compte la question de l'inclusion des minorités dans la citoyenneté ? La période des indépendances est propice à s'interroger sur l'ambivalence d'une citoyenneté accordée officiellement à tous les hommes libres, selon certaines conditions. La capacité d'exercice des droits reste fondamentalement inégalitaire, en fonction de la classe sociale des individus, et de nombreux travaux ont montré les limites l'idée de « démocratie raciale » en Amérique latine.[1] Cependant, ce processus d'extension de la citoyenneté rompt avec le régime de la dignité ou de l'indignité attachée à l'appartenance aux *castas* (catégories juridiques socio-raciales évoluant en fonction des rapports de force) caractéristique de l'Ancien Régime et crée un nouvel horizon d'attente démocratique.La guerre a joué un rôle prépondérant dans la conquête des

[1] HELG Aline, *Liberty and Equality in Caribbean Colombia, 1770-1835*, Chaper Hill et Londres, North Carolina University Press, 2004; STEIN Barbara H. et STEIN Stanley J, *The Colonial Heritage of Latin America. Essays on Economic Dependence in Perspective*, New-York, Oxford University Press, 1970.

souverainetés, mais aussi pour l'accès à la citoyenneté des individus, en particulier des Noirs et des métis.[2] Ainsi, à l'issue d'une victoire remportée contre les troupes du général Leclerc envoyées par Napoléon Ier le 1er janvier 1804, Haïti est le deuxième Etat des Amériques à conquérir son Indépendance après les Etats-Unis. Mais la nouveauté politique en est toute autre dans la mesure où ce sont d'anciens esclaves et des libres de couleur qui ont conquis leur liberté les armes à la main[3] : l'onde de choc de la révolution haïtienne transforme les enjeux politiques des phénomènes révolutionnaires dans le monde atlantique.[4]De même, au cours des guerres d'Indépendance de l'Amérique hispanique, nombreux sont ceux qui quittent la condition servile grâce à leur participation aux armées patriotes, et auxquels est reconnue la citoyenneté lors des nouvelles Constitutions.[5]

Concernant le XIXème siècle, sans doute sera-t-il également nécessaire d'examiner les spécificités du post-esclavagisme, lors des abolitions définitives, dans les années 1840-1860 (plus tardives à Cuba et au Brésil: 1886 et 1888). Les comparaisons de la citoyenneté en contexte post-esclavagiste, entre Etats indépendants, et territoires restés sous l'emprise d'une métropole, telles que les Antilles françaises[6], pourraient être particulièrement suggestives. Le moment abolitionniste du milieu du XIXème siècle, clôt un processus d'extension des droits et de la souveraineté qui remonte au moins à l'ère des indépendances, voire des réformes impériales[7]. Or, il nous semble particulièrement intéressant d'envisager la comparaison de cette période avec un autre moment politique majeur, sur le continent, à savoir le moment constitutionnel des années 1990-2000.

De la fin des années 1980 aux années 2000, plusieurs constitutions se sont notamment signalées par de nouvelles possibilités d'implication citoyenne, et par la reconnaissance de droits spécifiques aux minorités (Brésil en 1988, Colombie en 1991, Venezuela en 1999, Equateur 2008) La plus emblématique peut-être celle qui institue la Bolivie en tant qu'Etat plurinational en 2009[8]. La question militaire est aussi présente dans les débats contemporains sur les formes d'exercice de la citoyenneté. Certains Etats ont mis en œuvre de nouvelles constitutions quelques années seulement après la fin d'une dictature militaire (Brésil), voire dans un contexte de conflit armé (Colombie) ; et dans le cas du Venezuela sous l'impulsion d'un militaire élu président, Hugo Chavez.

Citoyennetés et participation

Une fois la citoyenneté acquise, il existe de nombreuses manières de l'exercer : comment les nouveaux droits sont-ils mis en pratique ? Quelles sont les formes de participation des citoyens

---

[2] THIBAUD Clément (dir.), « Race et citoyenneté. Une perspective américaine, fin XVIIIème-XIXème siècle », *Le Mouvement social*, 2015, n°352.

[3] JAMES C.L.R., *The Black Jacobins: Toussaint l'Ouverture and the Santo Domingo Revolution*, Londres, Secker & Warburg, 1938. New York, The Dial Press, 1938 ; DUBOIS Laurent , *Avengers of the New World, The Story of the Haitian Revolution*, Cambridge, Harvard University Press, 2004.

[4] GOMEZ Alejandro, *Le spectre de la révolution noire : l'impact de la révolution haitienne dans le monde atlantique 1790-1886*, Rennes, P.U. Rennes, 2013.

[5] BLANCHARD Peter, U*nder the Flags of Freedom : Slave Soldiers and the Wars of Independence in Spanish South America*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2008
THIBAUD Clément, *Républiques en armes, Les armées de Bolivar dans les guerres d'Indépendance du Venezuela et de la Colombie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

[6] LARCHER Silyane, *L'autre citoyen, l'idéal républicain et les Antilles après l'esclavage,* Paris, Armand Colin, 2014.

[7] ADELMAN *Sovereignty and Revolution in the Iberian Atlantic*, Princeton, Princeton University Press, 2006.

[8] Collectif, CETRI, *La Bolivie d'Evo Morales : démocratique, indianiste et socialiste ?*, Paris, Syllepse, 2009.

? Quelles sont notamment les formes de mobilisation des classes populaires dans le cadre des nouvelles institutions ?
Les nouvelles constitutions des années 1990 et 2000 et les processus de transformation politique qui les ont accompagnés ont mis en place de nouveaux cadres d'implication des citoyens, notamment issus des classes populaires, tels que les conseils de quartier au Venezuela[9]. Les différentes politiques de participation et d'intégration des classes populaires mises en place en Amérique Latine durant la dite vague de gauche ont fait par ailleurs l'objet de nombreuses études en sciences sociales[10] [9]. Que ce soit sur la mise en place des budgets participatifs[11][10] , sur le rôle des femmes dans les assemblées de consultation locales[12][11], sur la construction des élites de la participation à la suite de la mise en place de ces dispositifs[13][12], ou encore sur les effets en termes de construction citoyenne radicale qu'ils peuvent représenter[14][13], la participation en Amérique Latine a été au centre des discussions sur le renouveau démocratique. Arrivés aujourd'hui à ce qu'on commence à appeler "la fin du cycle", et avec l'arrivée d'un ensemble de gouvernements avec des sensibilités différentes à celles des architectes de la participation, se pose la question de la continuité de ces programmes : la citoyenneté peut être interrogée non seulement un droit à obtenir, mais aussi comme un objet de lutte. La citoyenneté peut être étudiée en tant que construction permanente, jamais acquise, toujours en négociation, et soumise à des rapports de force nourris des luttes historiques, et des interactions dans le présent.

Parmi les axes qui pourront être plus particulièrement explorés, nous pouvons citer les processus d'inclusion ou d'exclusion des minorités et la question de l'implication des femmes. e. Enfin, plus particulièrement pour la période contemporaine, la question de la participation des citoyens, lors des processus constituants et dans les cadres politiques nouveaux qui en sont issus.

Axes de réflexions

Afin d'approfondir ces questions, nous entendons les axes comme des suggestions pour la réflexion. En aucun cas ils prétendent être exclusifs entre eux.

Citoyennetés et minorités

Le rôle des classes populaires, des femmes ou encore des minorités ethniques dans la construction des indépendances ou des processus constitutionnels contemporains constitue un enjeu majeur. La diversité des répertoires d'action des acteurs, leurs trajectoires d'action politique et d'engagement, les difficultés qu'ils retrouvent à être inclus dans l'idée de citoyenneté (formelle, ou de fait), ou encore les moyens concrets dont ils disposent pour s'en emparer, pourront être analysés.[15]

---

[9] UHEL Mathieu, 2013, « La démocratie participative entre subordination et autonomisation politique. Les Conseils communaux à Maracaibo (Venezuela) », *Cahiers des Amériques latines*, 26 décembre 2013, nº 69, p. 57-80.
[10] Collectif, « Dynamiques de la participation en Amérique latine », *Participations*, 2015/1, n°11,
[11] GOIRAND Camille, 2015, « Rituels démocratiques et mise en scène de la participation populaire dans les assemblées du budget participatif à Recife (Brésil) », *Participations*, 28 mai 2015, nº 11, p. 53-85.
[12] SA VILAS BOAS Marie-Hélène, « L'ancrage social de la représentation. Devenir porte-parole dans les conférences municipales des femmes de Recife, au Brésil », *Revue française de science politique*, 1/2016 (Vol. 66), p. 71-89.
[13] MASSARDIER Gilles, SABOURIN Éric, LECUYER Lauren, DE AVILA Mario L., « La démocratie participative comme structure d'opportunité et de renforcement de la notabilité sectorielle. Le cas des agriculteurs familiaux dans le Programme de Développement Durable des Territoires Ruraux au Brésil, territoire Aguas Emendadas », *Participations*, 1/2012 (N° 2), p. 78-102.
[14] CICCARIELLO-MAHER George, 2016, *Building the Commune: Radical Democracy in Venezuela*, London ; New York, Verso, 144 p.
[15] SHAFIR Gershon (ed), *The Citizenship Debates*, Minneapolis, University of Minnessota, Press, 1998

Légitimation du pouvoir d'Etat et appropriations citoyennes

Et même si le citoyen est une source d'émancipation politique, il peut être vu aussi comme un moyen de construire une unité ultime entre des populations distinctes et ayant des intérêts divers, voire contradictoires. Dans quelle mesure la construction de ces citoyennetés permet aussi bien d'asseoir l'autorité de l'Etat central, de légitimer un ordre politique (parfois élitiste), ou encore de rapprocher le pouvoir politique des populations qui par ailleurs lui résistent. De la même manière, la revendication des droits peut être un outil de contestation, d'émancipation, et l'outil d'assujettissement peut devenir l'arme de l'action contre l'oppression. Les liens entre citoyenneté et pratiques militaires, pourront également faire l'objet d'une attention particulière, notamment à travers la figure du citoyen-soldat qui émerge des guerres d'Indépendance.

Evolutions et pérennités des moments révolutionnaires d'affirmation de la citoyenneté

De nouveaux droits attachés à la citoyenneté sont proclamés et mis en pratiques lors de périodes révolutionnaires, des guerres d'Indépendance à la période contemporaine. Dans quelle mesure ces redéfinitions de la citoyenneté sont-elles pérennes au-delà de la fin de ces processus ? Les changements de cycles historiques peuvent donner lieu à des reculs en matière de citoyennetés, mais ne remettent pas nécessairement en cause la transformation des horizons d'attentes. En effet, malgré ses limites, l'horizon d'attente de l'égalité politique, sociale et raciale, affirmé lors des Indépendances demeure la principale source de légitimation politique malgré les changements de régime. De même, pour la période récente, il est possible de s'interroger sur la capacité des paradigmes de participation et d'implication citoyenne à résister à la crise des gouvernements de gauche sur le continent.

Méthodologies de la pensée transversale et transhistorique

L'approche comparatiste de la journée d'études entre deux moments historiques éloignés mais fortement reliés, peut aussi elle-même faire l'objet d'une réflexion. Dans quelle mesure cette démarche peut-elle s'avérer féconde ? Par quelles méthodes est-il possible de faire cet exercice ? Quelles variables d'analyse, ou de comparaison ? Comment éviter les surinterprétations éventuellement provoqués par des analyses des temps juxtaposés ?

L'ensemble de ces questionnements peut être modifiés, transformés ou encore critiquées dans les réponses à l'appel à communication.